



?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
!DOCTYPE plist PUBLIC "-//securiteconsultants//DTD PLIST 1.0//EN"
plist version="1.0">



ANTI-INTRUSION



La sécurité en toute confiance

Technologies innovantes et variées

- Obstacles physiques (grilles, barrières d'accès, portails, herses automatisées, bornes rétractables, ...)
- Verrous électromagnétiques, serrures électroniques...
- Protection périphérique (barrières infrarouges, scanners laser, câbles capteur, capteurs radar, ...)
- Protection périmétrique (contacts, détecteurs d'ouverture, de vibration, acoustique, sismique, ...)
- Protection volumétrique (détecteurs de mouvement, à infrarouge, à critères multiples, ...)
- Sirènes, dispositifs lumineux, générateurs de brouillard, ...

Le rôle de la détection intrusion est d'alerter pour dissuader et permettre d'agir. C'est pour cela que la première détection doit être la plus précoce possible.

Les systèmes d'alarme peuvent devoir correspondre aux exigences de protection spécifiques à certaines catégories d'établissements. Le matériel du système anti-intrusion doit répondre aux exigences NF et A2P (Assurance Prévention Protection) afin de satisfaire aux prescriptions des assureurs.

Des automatismes peuvent être effectués avec un système de vidéo-surveillance ou un système de contrôle d'accès - mise en service ou arrêt de la surveillance intrusion, ouverture ou fermeture des protections mécaniques automatisées suivant l'habilitation de la personne identifiée.

CONCEPTION

Après une analyse des risques avec scénarios de menaces possibles, les ingénieurs et le bureau d'étude étudient précisément les objectifs de protection et vous proposent une solution globale adaptée qui peut être couplée aux systèmes de vidéosurveillance et de contrôle d'accès.

La solution pourra faire appel à différentes technologies et différents matériels de constructeurs. SÉCURITÉ CONSULTANTS conçoit toujours ses solutions en toute indépendance de fabricant et en privilégiant les systèmes libres ouverts.

INSTALLATION ET MAINTENANCE

Nos équipes de techniciens hautement qualifiés et formés aux différents matériels des constructeurs assurent l'installation dans les règles de l'art, la programmation, la mise en service. Une formation est également dispensée aux utilisateurs et un dossier technique est fourni.

Nous vous proposons également des offres de maintenance du système anti-intrusion, même si votre installation a été effectuée par un autre prestataire, basées sur la fréquence des visites et le délai d'intervention.

L'expertise de SÉCURITÉ CONSULTANTS permet de réaliser des installations utilisant des technologies innovantes et variées (voir ci-contre).

TÉLÉSURVEILLANCE

Nous mettons en place un report de votre système de détection intrusion vers un de nos partenaires télésurveilleurs certifiés APSAD P3 pour action en cas d'alarme telle que levée de doute, intervention sur site, appel des forces de l'ordre, ...

